



No de résolution
ou annotation

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
CINQUIÈME SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF
(2007-2008)
LE 22 JANVIER 2008**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 heures, la séance est ouverte par Monsieur Alban Synnott, président du comité exécutif.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 22 JANVIER 2008 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ALBAN SYNNOTT ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Suzanne Gaudette (8)
Marie-Louise Kerneis (7)
Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Jean-Pierre Bélair (23)
Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)

Tous commissaires formant quorum.

ET :

MM. les commissaires représentant du comité de parents

Roch Thibault, niveau secondaire
Marc Viau, niveau primaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Carole Blouin, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marc Viau, commissaire représentant du comité de parents,

que les membres du comité exécutif adoptent l'ordre du jour tel que rédigé, à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS



No de résolution
ou annotation

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2007

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

10.01 Remplacement des rideaux du gymnase - École de la Magdeleine - Appel d'offres # P7-007-007-07

10.02 Fenestration - École Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (Édifice Saint-Viateur) - Appel d'offres # P7-008-063-07

10.03 Vernissage du plancher du gymnase - École Jacques-Leber - Appel d'offres # P7-009-030-07

10.04 Réfection de la surface sportive - École des Trois-Sources - Appel d'offres # P7-007-039-07

10.05 Vernissage du plancher du gymnase - École Fernand-Seguin - Appel d'offres # P8-011-012-07

11.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.01 Liste des comptes à payer - Dépôt

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

13.01 Transport scolaire - Cession de contrat

13.02 Prix du carburant diesel

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

06.01 LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2007

CONSIDÉRANT l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que les articles 154 à 166, 169, 170, 171, 172, 173, 175.4 à 177.2 s'appliquent au comité exécutif, compte tenu des adaptations nécessaires;

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre

C.E.-02876-01-08



No de résolution
ou annotation

présent au moins six heures avant le début de la
séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du
procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2007.

Et que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 décembre 2007
soit approuvé tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

10.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.E.-02877-01-08

10.01 REMPLACEMENT DES RIDEAUX DU GYMNASE – ÉCOLE DE LA MAGDELEINE – APPEL D'OFFRES # P7-007-007-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources
matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre
politique d'acquisition de biens et services et le
nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à
l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Luc-Pierre Laferrière,
commissaire,

d'octroyer le contrat pour le remplacement des rideaux du gymnase
à l'école de la Magdeleine à **Aluflex (9144-8191 Québec inc.)** pour
un montant forfaitaire de soixante-deux mille six cent soixante-douze
dollars et cinquante cents (62 672,50 \$), le tout conformément aux
conditions d'appel d'offres et à la soumission du 15 novembre 2007.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient
autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02878-01-08

10.02 FENESTRATION – ÉCOLE SAINT-VIATEUR-CLOTILDE- RAYMOND (ÉDIFICE SAINT-VIATEUR) – APPEL D'OFFRES # P7- 008-063-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources
matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre
politique d'acquisition de biens et services et le
nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à
l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation des professionnels;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la fenestration à l'école Saint-Viateur-Clotilde-Raymond (Édifice Saint-Viateur) à **Solam Entrepreneur général** pour un montant forfaitaire de trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille deux cent dollars (399 200 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 18 décembre 2007.

Que les membres du comité exécutif acceptent qu'un avis de changement pour un ajout au montant de trente-neuf mille six cent quatre dollars et soixante-dix neuf cents (39 604,79 \$) soit appliqué au contrat initial accordé à **Solam Entrepreneur général**.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02879-01-08

10.03 VERNISSAGE DU PLANCHER DU GYMNASSE – ÉCOLE JACQUES-LEBER – APPEL D'OFFRES # P7-009-030-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le vernissage du plancher du gymnase à l'école Jacques-Leber à **Parquet Design D & D inc.** pour un montant forfaitaire de quarante-deux mille quarante-sept dollars et cinquante-cinq cents (42 047,55 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 22 novembre 2007.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02880-01-08

10.04 RÉFECTION DE LA SURFACE SPORTIVE – ÉCOLE DES TROIS-SOURCES – APPEL D'OFFRES # P7-010-039-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'octroyer le contrat pour la réfection de la surface sportive à l'école des Trois-Sources à **Distributeur Tapico Ltée** pour un montant forfaitaire de trente-et-un mille six cent quatre dollars et trois cents (31 604,03 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 6 décembre 2007.



No de résolution
ou annotation

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02881-01-08

10.05 VERNISSAGE DU PLANCHER DU GYMNASE – ÉCOLE FERNAND-SEGUIN – APPEL D'OFFRES # P8-011-012-07

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres est conforme à notre politique d'acquisition de biens et services et le nombre de soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que le plus bas soumissionnaire est conforme à l'appel d'offres;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d'octroyer le contrat pour le vernissage du plancher du gymnase à l'école Fernand-Seguin à **Service d'entretien de gymnases Laforest inc.** pour un montant forfaitaire de trente-cinq mille cent vingt-cinq dollars et neuf cents (35 125,09 \$), le tout conformément aux conditions d'appel d'offres et à la soumission du 22 novembre 2007.

Que la présidence du comité exécutif et la directrice générale soient autorisées à signer le contrat, s'il y a lieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

11.01 LISTE DES COMPTES À PAYER – DÉPÔT

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, précise que la liste des comptes qui se rapportent à la période commençant le 5 décembre 2007 et se terminant le 15 janvier 2008 a donné lieu à des questions et il transmet les réponses. De plus, il donne des informations sur certaines questions en suspens.

Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents, prend son siège à 19 h 12.

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, donne également des informations sur certaines questions du présent comité exécutif.

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

C.E.-02882-01-08

13.01 TRANSPORT SCOLAIRE – CESSION DE CONTRAT – TRANSCO (1988) INC.

Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Roch Thibault, commissaire représentant du comité de parents,

que les membres du comité exécutif autorisent à procéder, conformément à l'article 44 du contrat liant la Commission scolaire



No de résolution
ou annotation

des Grandes-Seigneuries et la firme Limocar Roussillon, à la cession du circuit numéro 226 à la compagnie **Transco (1988) inc.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.E.-02883-01-08

13.02 PRIX DU CARBURANT DIESEL

Monsieur Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que les membres du comité exécutif autorisent l'administration à verser aux transporteurs scolaires les ajustements pour tenir compte du prix du carburant diesel selon les modalités définies par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour l'année scolaire 2007-2008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

C.E.-02884-01-08

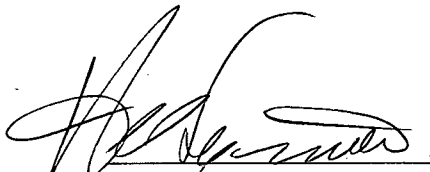
15.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 19 h 24,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que la présente séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Présidence de la séance


Secrétaire générale